



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Dimanche 21 août 2022	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp : 22 °C)	Vent: 9 km/h (Sud)		
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	1 SC	Inscriptions totales 75
Paris mutuels	\$465,507			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	---

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Un examen a été tenu en compagnie de Gina Bragagnolo au sujet d'un incident survenu dans le paddock avant la Course 2, le 15 mai. Mme Bragagnolo a été trouvée coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 6.17 (d) (comportement inadéquat) et s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200. Décision #1843635
- Un examen a été tenu en compagnie de Guy Gagnon au sujet d'un incident survenu dans le paddock avant la Course 2, le 15 mai. Mr Gagnon a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 6.17 (d) (comportement inadéquat) et s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200. Décision #1843641
- Les juges ont opéré un retrait hâtif (transportation) de la Course 5 du cheval, "ST LADS CASH".

Courses :

- Marie-Claude Auger a été autorisée à se retirer d'une course.
 - Robert Shephred a été autorisé à se retirer de trois courses.
1. Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.
 3. Le #4, "STELIOS", (Samuel Fillion), a subi un bris d'équipement (fer) au poteau de ½ mille. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
 4. Rien à signaler.
 5. Rien à signaler.
 6. Le #1, "ROCKIN FIRE", (Robert Shepherd), et le #2, "DARKEST SECRET", (Stephane Brosseau), ont terminé en 8^e et respectivement 9^e positions. Ils ont été examinés après la course par le vétérinaire de la CAJO, Dr L. Berthiaume-Attack, sans qu'il signale quoi que ce soit. Le #1, a subi un bris d'équipement (support latéral d'entrave) durant la course la terminant avec de l'équipement brisé. Le #2 a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance. L'entraîneur en a été avisé. Rien à signaler.
 7. Rien à signaler.
 8. Rien à signaler.
 9. Rien à signaler.
 10. Rien à signaler.

Réclamations :

Aucune